



L'écho Rochefortais AVRIL 2015

Une (re)naissance rochefortaise

D'habitude nos portraits sont souvent une histoire de "coup de foudre" pour Rochefort; cette fois, il fût réciproque !

En effet, l'extraordinaire découverte des œuvres de Patrice HUBERT par l'équipe municipale, parallèlement aux battements de cœur de cet artiste (et de sa compagne Emmanuelle VANHOUTEGHEM) pour notre cité apparurent comme l'évidence d'une action conjointe à mener.

D'un côté, Patrice a toujours voulu être sculpteur, et qui après une formation de tapissier à l'idée de mettre les textiles en volume- cela fait 20 ans que ça dure- pour l'évènementiel comme l'inauguration des Jeux Olympiques .Et du tissu à l'acier...Emmanuelle est graphiste et après avoir "tâté" du dessin pour la pub, va rapidement se tourner vers une carrière éducative auprès d'enfants handicapés.



De l'autre, un musée en parfait état de fonctionnement, désaffecté et sans attribution.

Il n'y a donc aucun hasard à cette aventure, mais bien des circonstances.

C'est pourquoi, Patrice et Emmanuelle avec 40 autres artistes internationaux, ont investi et ré-ouvert le musée du Château. Avec comme modèle un triptyque simple : Passé/Présent/Avenir.

Ainsi , en faisant le choix de le situer dans son époque , en laissant bon nombre d'œuvres d'artistes ayant été très présents dans la vie culturelle de Rochefort en Terre , mais aussi en installant des œuvres nouvelles aux techniques récentes, futuristes, étonnantes, bref en faisant le lien entre avant et maintenant, ils remportent leur pari car il nous est souvent difficile de distinguer les œuvres anciennes des nouvelles.

Grâce à cette approche multidimensionnelle et fantastique, le voyage temporel est total !

Vous êtes tous cordialement invité à l'inauguration qui aura lieu jeudi 30 avril à 18 heures.

Entrée 5€ -gratuit pour les moins de 11 ans

Gratuit pour les détenteurs du passeport rochefortais.

<https://www.facebook.com/pages/Na%C3%AFa-Museum/855503491178379?fref=ts>



[Tapez ici]





Appel au civisme

A l'aube d'une saison estivale où la circulation est plus fournie, nous vous rappelons :

- que le stationnement est strictement interdit sur la rue principale, sur les places du Puit et des Halles et dans chaque zone signalée comme interdite, ce qui semble aller de soi mais sans doute pas pour tout le monde au vu du nombre d'infractions constatées.
- qu'il convient de respecter des limitations de vitesse. Cela vaut pour les engins motorisés évidemment et peut être ici ou là pour les vélos. Cela participe au bien vivre ensemble et permet à tous, habitants comme visiteurs, de profiter du charme des ruelles de notre cité dans une certaine sécurité.

Droits de stationnement et de traversée.

Résidents :

La traversée de Rochefort par la rue principale lorsqu'elle est piétonne perdure pour les habitants de la commune. Elle est conditionnée à autorisation délivrée par la mairie.

L'autorisation de stationnement pour les résidents sur les zones payantes perdure également sauf sur la place Saint Michel et Rue du Souvenir. Les anciennes autorisations sont donc de fait caduques puisque la rue du Souvenir était autorisée jusqu'à maintenant.

.La présentation de la carte grise est nécessaire pour le renouvellement de l'une et l'autre autorisation. Les renouvellements doivent être faits en mairie avant le 01 juin.

Employés extérieurs :

Une autorisation exceptionnelle de stationner sur les parkings des grées peut être délivrée aux employés extérieurs travaillant dans le centre bourg. Il leur suffit de présenter la carte grise du véhicule et une attestation de leur employeur.

Mise en valeur du patrimoine bâti

Des aides existent pour les travaux de mise en valeur du patrimoine qui touchent les façades, les toits et les murs situés dans la Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP). Jusqu'en décembre, seule la région octroyait une aide de 15 % sur le montant TTC des travaux avec un plafond de travaux de 20 000 euros. Le conseil municipal lors de sa réunion en date, a décidé d'accorder également une subvention de 20 % des travaux dans la limite d'un plafond de travaux de 10 000 euros. A ces deux aides pourrait s'ajouter une participation de 10 % du Conseil Général mais les conditions d'octroi sont pour l'instant en contradiction avec les conditions d'obtention des deux autres. Dans tous les cas, il convient de se rapprocher des services administratifs de la commune pour retirer un dossier.



[Tapez ici]





L'écho Rochefortais **AVRIL 2015**

Ecole Sylvain Pradeau

Fête de l'école : la désormais traditionnelle « fête de l'école », jumelée avec une opération « Portes ouvertes », aura lieu dans la cour de l'école le dimanche 31 mai. A cette occasion, un repas sera proposé sur place par l'amicale laïque.

Temps d'activité périscolaires : Les activités périscolaires que vous connaissez bien désormais ont une nouvelle animatrice depuis un mois. Sandra Leparoux, installée comme artiste peintre sur la commune, a en effet accepté d'animer des ateliers dessin au grand plaisir de tous les enfants.

Ces animations sont reconduites pour l'année scolaire 2015/2016. La commune recherche à ce titre toute personne ayant une prédisposition pour encadrer des enfants et idéalement une compétence dans le domaine artistique.

Promotion : N'hésitez pas à faire la promotion de l'école présente sur votre commune :

- Les locaux dont elle bénéficie sont neufs et très fonctionnels
- Les activités périscolaires mises en place par la municipalité, sont de grande qualité et gratuites

Site Internet

Le site internet de la commune est en construction. Il devra être la vitrine virtuelle de la commune. Ceci suppose donc une richesse des contenus. La commission communication en charge de son élaboration recherche donc tout document audio, vidéo, photo ou écrit se rapportant à l'histoire de la commune.

Le site aura aussi pour vocation à recenser l'ensemble des acteurs économiques, associatifs de la commune.

Vous pouvez donc nous envoyer dès à présent vos coordonnées administratives : désignation commerciale, mail , téléphone et le cas échéant les liens vers vos sites internet .

Gîte communal

Vous pouvez le temps d'un weekend, d'une semaine ou plus encore, devenir le noble de Rochefort-en-Terre en séjournant au gîte du château. Profitez d'une vue exceptionnelle sur la petite cité de caractère et les grées.

Capacité de 6 personnes.

Renseignements au



[Tapez ici]





L'écho Rochefortais **AVRIL 2015**

Informations pratiques

Aqua-fitness au camping :

Bénédicte et Philippe gérants du camping « Au gré des vents » vous proposent dans leur piscine couverte et chauffée des cours d'aqua-fitness ouverts aux Rochefortais et communes environnantes (nombre de places limité). Des cours de natation adultes et enfants tous niveaux pourront également être dispensés suivant demande.

Ces cours seront animés par Benjamin (MNS Diplômé d'état) à partir du 20 avril

- Le lundi matin de 10h30 à 11h15
- Le jeudi soir de 18h30 à 19h15

Le tarif est de 10€ la séance ou 85€ les 10

Renseignements et inscriptions au 02-97-43-37-52 ou directement à la réception du camping au 2 chemin de Bogeais - Rochefort-en-Terre.

Vente de bois :

Suite à l'entretien des terrains communaux, la commune propose du bois de chauffage

2 tarifs sont proposés :

- la corde (3 stères) en billes livrées: 80 euros
- _ la corde (3 stères) coupée à 1 mètre livrée: 150 euros

Passeport Rochefortais :

Si vous le souhaitez la mairie peut vous fournir un " passeport rochefortais", lequel vous permet de bénéficier de certains avantages liés à votre commune comme la gratuité de certains spectacles.....etc.

Comment se le procurer ?

Il vous suffit de vous rendre à l'accueil de la mairie, munit de:

- 1 photo d'identité
- _ 1 justificatif de domicile

Le passeport vous sera délivré dans les meilleurs délais par notre charmante hôtesse d'accueil.

AGENDA :

Inauguration du musée : jeudi 30 avril 18 heures

Portes ouvertes de l'école communale : dimanche 31 mai

Chorales à travers chants : 23 et 24 juin



[Tapez ici]

